

Accord de partenariat : Association AMAL (A.A.E.B.S.M)



Réf: NI012/24

Casablanca le 15-04-2024

Chères Adhérentes, chers adhérents,

Dans le cadre du développement de nos partenariats, nous avons le plaisir de vous informer qu'un accord de partenariat a été signé avec effet immédiat entre la MUPRAS et L'ASSOCIATION AMAL POUR ENFANTS AUX BESOINS SPECIFIQUES MENTAUX (A.A.E.B.S.M).

Sites de l'Association A.A.E.B.S.M:

- Centre Amal El bachiri : Rue Théodore bonvil cité plateau casa Anfa ;
- Centre Amal pour enfants autistes et handicaps similaires : Lotissement Baraka 2 Ain chock ;
- Centre Amal école Bachar Bnou Bord : Hay moulay Abdellah, Ain chock;
- Centre Amal Complexe social Bahia: Bd Mohammed VI, Mers Sultan;
- Centre Amal Ecole Abdallah Bnou Massoud : Hay Smara Mers Sultan.

Ce partenariat facilitera aux enfants handicapés, les conditions d'accès aux centres de l'Association, et le bénéfice d'une Prise en Charge couvrant le montant des frais de scolarisation.

Pour plus de détails, nous vous invitons à contacter les services de la mutuelle et/ou consulter : www.mupras.com





MUPRAS déploie ses ailes pour vous protéger